

Enfin, le meilleur moment de ce séjour, l'observation pendant 20 jours d'une femelle d'Ours marsicain avec ses 4 jeunes. Cette femelle a été observée dès le 22 mai sur le flanc d'une montagne tout proche d'un village à l'est du Parc. Elle s'est d'abord cantonnée dans des zones semi-ouvertes au-dessus du village, puis quelques jours dans la forêt d'où elle sortait de temps en temps avant de revenir vers la zone de vergers abandonnés où les cerisiers les attiraient. A partir de ce moment, ils ont été observés presque tous les jours grimpant dans les arbres. La femelle a « ravagé » les arbres en cassant de nombreuses branches (heureusement ce sont des vergers abandonnés) alors que les jeunes grimpaient sur les petites branches et accédaient ainsi aux cerises. Un spectacle qui a attiré les week-end plus de 200 personnes. Le Maire de la Commune a pris 2 arrêtés interdisant l'accès aux secteurs les plus proches des zones de nourrissage des ours et des gardes du Parc surveillaient matin et soir que les règles étaient respectés.

Les animaux ont été ainsi tranquilles pour se nourrir et se déplacer. Principalement la nuit, ils allaient même boire dans un étang au centre du village.

Après près de 2 mois, les animaux ont changé de vallée et sont actuellement près d'un autre village où ils trouvent d'autres arbres fruitiers. Le Maire de cette Commune a également pris un arrêté pour éviter les dérangements pour ces animaux.

Un exemple de cohabitation même si parfois ces animaux ont causé quelques dégâts aux arbres fruitiers...



















